

Portant nomination de **Monsieur TONGOU-KAMBI Alain de Gervais Léopold** au poste de Secrétaire Général du Parlement Communautaire.

### LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT

- Vu** le Traité révisé de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et les textes subséquents ;
- Vu** la Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) ;
- Vu** la Convention régissant le Parlement Communautaire ;
- Vu** l'Acte Additionnel n°16/CEMAC/CCE/10 du 17 janvier 2010, mettant fin au consensus de Fort-Lamy et instituant le principe de la rotation aux postes de responsabilité au niveau de l'ensemble des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC ;
- Vu** l'Acte Additionnel n°05/CEMAC-176-CCE-11 du 25 juillet 2012, portant harmonisation de la durée des mandats des Responsables des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC ;
- Vu** le Règlement Intérieur du Parlement Communautaire ;
- Constatant** la fin du mandat du Secrétaire Général du Parlement Communautaire ;
- Sur proposition** du Gouvernement de la République Centrafricaine ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : **Monsieur TONGOU-KAMBI Alain de Gervais Léopold** est nommé au poste de Secrétaire Général du Parlement Communautaire pour un mandat de cinq (5) ans non renouvelable.

**Article 2** : Le mandat de l'intéressé court à compter de la date de prise de service.

**Article 3** : La présente Décision, qui entre en vigueur à la date de sa signature, sera enregistrée et notifiée à l'intéressé.

YAOUNDÉ, le 18 DEC. 2021

LE PRÉSIDENT



Paul BIYA

The image shows the official seal of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC). The seal is circular with a blue border containing the text 'COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE'. In the center of the seal is a map of the region. Overlaid on the seal is a blue ink signature, which appears to be 'Paul BIYA'. Below the signature, the name 'Paul BIYA' is printed in blue capital letters.